

REFERENTIEL D'ACTIVITE, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

CPNEFP - AGENT CYNOTECHNIQUE EN DETECTION DES EXPLOSIFS - TITRE CYNOEXPLO – DOSSIER N°15592

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité 1 : Se préparer aux missions en appliquant les dispositions réglementaires liées à l'usage du chien, aux chiens dangereux, et aux activités spécifiques liées à la recherche de matières explosives dans le respect des procédures d'intervention pour exercer efficacement son métier agent cynotechnique en recherche d'explosifs			
1A - Détient et entretient son chien en respectant les dispositions du code rural et de la législation sur les chiens dangereux et de la légitime défense.	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer le code rural et les réglementations relatives aux chiens dangereux (J1). - Maîtriser les conditions et limites de la légitime défense avec un chien et comprendre l'usage du chien comme arme par destination (J2). - Comprendre et appliquer la nomenclature des races et faire référence à la société centrale canine (J2). 	<p>Jury d'examen de l'ADEF :</p> <p>Chargé de délivrer l'attestation de réussite aux épreuves théorique et pratiques réalisées dans l'OF partenaire agréé par l'ADEF, pour inscrire le candidat aux épreuves technique dans le centre CYNODEX.</p> <p>UV 01 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question</p> <p>UV 02 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question</p> <p>Et mise en situation pratique sur un contexte professionnel</p>	L'agent cynotechnique agit en toutes circonstances dans les conditions et limites posées par la légitime défense avec son chien et appréhende parfaitement l'objectif purement préventif et défensif de l'utilisation du chien.
1B - Suit les formalités d'identification de son chien et d'usage dans le cadre de son activité cynophile de recherche d'explosifs	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer toutes les caractéristiques réglementaires de son chien et démontrer la conformité des attestations produites (J2). - Répondre des obligation de certification et de contrôles des équipes cynophile de recherche d'explosifs (J3). 		L'agent cynotechnique connaît, justifie et applique les formalités liées aux caractéristiques réglementaires des chiens. Il explique la conformité des attestations produites.
1C - Maîtrise l'ensemble des connaissances du chien et des races, en matière d'hygiène, d'habitation, de déplacement, d'entretien, d'alimentation, de soins et prévention des maladies, de psychologie, de comportements, de morphologie et d'anatomie.	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et pratiquer les différentes composantes de la bonne santé, du bien-être du chien, tenant compte de sa race, de son comportement habituel, du lieu de vie, des activités exercées et des moyens associés. 		L'agent cynotechnique dispose d'un chien sociable, obéissant et équilibré lui permettant d'effectuer ses missions dans les meilleures conditions. Il explique l'ensemble des conditions et opérations à conduire dans toutes les dimensions liées aux chiens tant sur le plan du bien-être animal, que psychologique, ou ...

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
(1C suite)	- Identifier les symptômes pouvant faire croire aux désordres et maladies possibles : dysplasies, coups de chaleurs, saignements, ...(TS1).	<p>Jury d'examen de l'ADEF :</p> <p>Chargé de délivrer l'attestation de réussite aux épreuves théorique et pratiques réalisées dans l'OF partenaire agréé par l'ADEF, pour inscrire le candidat aux épreuves technique dans le centre CYNODEX.</p> <p>UV 01 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question</p> <p>UV 02 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question</p> <p>Et mise en situation pratique sur un contexte professionnel</p>	<p>... comportemental y compris dans les principales situations liées aux handicaps rencontrés : collègues agents, personnels du donneur d'ordre, publics, ...</p> <p>Il justifie de son alimentation, de l'hygiène à pratiquer, des soins à porter y compris en cas d'urgence, des vaccinations, des troubles attendus et observés, ...Il explique son anatomie et sa morphologie, les sens du chien, ses comportements et instincts, ...</p> <p>Il identifie les races des chiens et comprend comment se rendre conforme aux règles</p>
1D - Disposer d'un chien conforme et exclusivement préparé aux missions de recherche de matières explosives.	<p>Vérifier que son chien, ses caractéristiques, son identification, sa conformité, sa préparation, sa détention, sa tenue, son entretien, ... sont conformes au cadre réglementaire, en tenant compte au quotidien du bien-être animal, pour correspondre à la mission à laquelle il est préparé (TS1).</p> <p>Se prémunir de la dangerosité de son chien par la bonne application des conditions et limites de la légitime défense avec un chien, des dispositions applicables aux chiens dangereux et aux races de chiens (TS2)</p>		<p>L'agent cynotechnique identifie les caractéristiques des chiens et les éléments de conformité à respecter pour conduire la mission envisagée.</p> <p>L'agent cynotechnique dispose d'un chien éduqué qu'il conduit dans le cadre défini pour les opérations visées, avec prévenance des situations au cours desquelles le chien pourrait s'avérer dangereux.</p> <p>L'agent cynotechnique identifie et respecte les obligations liées à l'acquisition, la détention, la conservation et le transport de matières explosives lors des entraînements préparatoires.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1E - Se préparer avec son chien à exercer en qualité d'agent cynotechnique en recherche de matières d'explosives	<p>S'assurer de la conformité du binôme dans l'exercice de l'activité de recherche d'explosifs en matière d'acquisition, de détention, de conservation et de transport pour satisfaire par des entraînements réguliers aux attentes des autorités et donneurs d'ordres (J4).</p> <p>Préparer les matériels de communication et cynotechniques requis pour effectuer les différentes missions (TS1).</p>	<p>Jury d'examen de l'ADEF :</p> <p>Chargé de délivrer l'attestation de réussite aux épreuves théorique et pratiques réalisées dans l'OF partenaire agréé par l'ADEF, pour inscrire le candidat aux épreuves technique dans le centre CYNODEX.</p>	<p>L'agent cynotechnique connaît, justifie et applique les formalités liées aux caractéristiques réglementaires applicable au binôme en matière de recherche d'explosif, tant pour l'entraînement que pour la préparation des opérations. Il explique la conformité des attestations produites.</p> <p>L'agent cynotechnique identifie les différents matériels cynotechniques et choisit ceux appropriés en fonction des situations présentées.</p>
1F - Se préparer à exercer en conformité des cadres réglementaires, et maintenir ses compétences et capacités techniques.	<p>Comprendre le cadre d'exercice des activités cynotechniques de recherche de matières explosives, les conditions d'obtention et de maintien des certifications et qualifications professionnelles, et les opérations de contrôles pour satisfaire à l'ensemble des obligations permettant d'exercer en parfaite conformité du cadre légal et veiller à celles des autres équipes cynotechniques en recherche d'explosifs éventuellement mobilisées (J3).</p>	<p>UV 01 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question</p> <p>UV 02 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question</p> <p>Et mise en situation pratique sur un contexte professionnel</p>	<p>L'agent cynotechnique a repéré dans les bases de la réglementation en matière d'explosifs, les éléments qui lui sont applicable et les respecte : certificats, quantités, types, groupes de classements, titres, évaluation des risques.</p> <p>L'agent cynotechnique se met en conformité des certifications exigées relatives à l'exercice de cette activité et identifie celle des autres équipes associées ainsi aux modalités de leurs contrôles</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1G - Faire obéir son chien dans les situations courantes, avec ou sans laisse, muselé ou non, avec ou sans obstacles, dans des environnements habituels, ...	<p>Maîtriser les techniques d'obéissance et de sociabilité du chien pour constituer un binôme homme-chien (TS2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Tenir son chien lors d'une suite au pied en laisse, chien démuselé (TS2). -Faire exécuter au chien la position de pied ferme, Assis, Couché, Debout (ACDCA), et le maintien, avec le maître à vue à une distance de 20m (TS2). 	<p>Jury d'examen de l'ADEF :</p> <p>Chargé de délivrer l'attestation de réussite aux épreuves théorique et pratiques réalisées dans l'OF partenaire agréé par l'ADEF, pour inscrire le candidat aux épreuves technique dans le centre CYNODEX.</p> <p>UV 01 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question</p> <p>UV 02 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question</p> <p>Et mise en situation pratique sur un contexte professionnel</p>	<p>En toute circonstance, l'agent cynotechnique n'a jamais mis son chien en situation d'agissement mettant en danger le candidat lui-même ou un tiers.</p> <p>L'agent cynotechnique n'a jamais montré ou opéré avec son chien qui a pu être ou jugé dangereux (agressivité ou peur)</p> <p>L'agent cynotechnique n'a jamais montré ou semblé que son chien a été ou allé se trouver hors de contrôle de son propriétaire (problème de cessation).</p> <p>L'agent cynotechnique a tenu son chien lors d'une suite au pied en laisse, le chien étant démuselé, sur une distance d'environ 100 mètres avec des changements de direction et sans laisse, chien muselé.</p> <p>L'agent cynotechnique a fait exécuter au chien la position de pied ferme, Assis, Couché, Debout (ACDCA), le maintien de position couché avec le maître à une distance de 20m face au chien, et un rappel au pied.</p>
//	-Maîtriser son chien et montrer sa sociabilité lors d'un passage au milieu d'autres personnes et avec d'autres chiens, en franchissement d'obstacles bas, dans différents environnements (TS2).		<p>L'agent cynotechnique a fait exécuter au chien le franchissement d'obstacles bas.</p> <p>L'agent cynotechnique a fait passer son chien au milieu d'autres personnes et d'autres chiens sans que le chien ne montre aucun signe de peur, nervosité, d'hostilité ou de cession.</p> <p>L'agent cynotechnique a pu faire évoluer son chien sans que le chien ne montre aucun signe de peur, nervosité, d'hostilité ou de cession dans différents environnements (escaliers, bâtiments, ...).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1H - Appliquer les législations spécifiques aux équipes cynotechniques en recherche de matières explosives.	Repérer les compétences des services de la sécurité civile, des forces de sécurité intérieure et des opérateurs de sécurité privée pour effectuer une levée de doute réglementaire (J3)	Jury d'examen de l'ADEF : Chargé de délivrer l'attestation de réussite aux épreuves théorique et pratiques réalisées dans l'OF partenaire agréé par l'ADEF, pour inscrire le candidat aux épreuves technique dans le centre CYNODEX. UV 01 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question UV 02 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question Et mise en situation pratique sur un contexte professionnel	Les procédures d'interventions applicables sur les objets délaissés et la sécurisation des zones sont décrites avec précision et complétudes. Chaque service concerné est identifié pour la part d'action lui revenant.
1I - Identifier les caractéristiques technique des explosifs, modes de fonctionnement, et effets dont l'influence sur la diffusion des odeurs	Utiliser le référentiel national de reconnaissance des matières explosive en permanence dans ses composantes techniques pour anticiper toute probabilité de présence de matière explosive, pour repérer toute information de nature à éclairer la situation, les réactions du chien, les perturbations exogènes potentielles et s'abstenir de poursuivre au-delà de la limite du risque avéré pour le binôme ou autrui.		Le référentiel national est connu est respectée dans le cadre d'exercice ciblé. Les matières explosives, seules ou assemblées, sont repérées, dans leurs composantes explosives, leurs quantités présentant un risque et les impacts nécessitant une distance minimale à respecter, le délai courant avant les réactions. Les précautions attendues sont prises. La capacité de cesser toute action est présente constamment.
Pour :	<ul style="list-style-type: none"> - Garantir la détention avec l'attention réglementaire (hygiène, soin, aliment, ...), - Assurer sa compréhension des caractéristiques et comportements cynophiles, - Démontrer sa capacité d'exécution des activités cynophiles, en parfait binôme avec son chien. 		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité 2 : Pratiquer le bien-être anatomique et psychologique de l'animal, en prenant toutes les mesures nécessaires à l'hygiène, aux soins, à la prévention des maladies, aux situations d'urgences cynophiles, et aux premiers secours pour favoriser ses motivations et performances.			
2A - Prendre soin de son chien au quotidien	Être respectueux du bien-être anatomique de l'animal en tenant compte de sa race, en délivrant une alimentation adaptée et équilibrée, en pratiquant une hygiène corporelle attentionnée, et prodiguant les vaccins et soins prévus, pour prévenir les troubles quotidiens et placer son chien dans les meilleurs dispositions lui permettant de rechercher, avec les résultats attendus, des matières explosives (TS1).	Jury d'examen de l'ADEF : Chargé de délivrer l'attestation de réussite aux épreuves théorique et pratiques réalisées dans l'OF partenaire agréé par l'ADEF, pour inscrire le candidat aux épreuves technique dans le centre CYNODEX. UV 01 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question UV 02 = QCU sur 15 questions 45 secondes /question Et mise en situation pratique sur un contexte professionnel	L'agent dispose d'un chien sociable, obéissant et équilibré lui permettant d'effectuer ses missions dans les meilleures conditions. Il explique l'ensemble des conditions et opérations à conduire dans toutes les dimensions liées aux chiens Il justifie de son alimentation, de l'hygiène à pratiquer, des soins à porter y compris en cas d'urgence, des vaccinations, ... Il explique son anatomie et sa morphologie, les sens du chien, ses comportements et instincts, pour agir correctement, efficacement et respectueusement. Il identifie les races des chiens et comprend comment se rendre conforme aux règles
2B - Réagir aux situations d'urgences	Repérer les situations d'urgences cynophiles pour prendre les mesures anticipées nécessaires et se prémunir de toute perte de disponibilité, de perte d'efficacité du binôme ou de mise en situation à risque pour le binôme et pour autrui lors des interventions de recherche de matières explosives. Pratiquer les gestes de premiers secours d'urgence pour limiter tout désordre majeur en attendant l'intervention des équipes spécialisées. Comprendre les comportements du chien pour interpréter correctement la situation et identifier les actions à mener ainsi que leur degré d'urgence. (TS1).		
Pour :	Préparer sur le plan réglementaire et éthique son chien aux activités de sécurité privée visées - Garder autorité, contrôle et maîtrise de son chien en toutes circonstances - Faire intervenir son chien de manière appropriée et réglementaire dans le cadre de la préparation aux activités de recherche de matières explosives		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité 3 : Se préparer et préparer son chien à la recherche de matières explosives par le dressage avec les méthodes appropriées, le conduire dans le cadre des missions de recherche pour la bonne application des protocoles de sécurisation sur des objets délaissés et dans des zones délimitées.			
3A - Dressage, conduite du chien et maintien du binôme en situation de recherche efficace de matières explosives	<p>Stimuler son chien par la motivation et la récompense, le renforcement et la punition positifs ou négatifs (P1).</p> <p>Entraîner son chien à développer ses aptitudes sensorielles naturelles pour mémoriser les matières explosives visées par le référentiel national (P1).</p> <p>Observer son chien pour identifier des signes de fatigue, l'orienter tout en préservant autonomie d'action et motivation, et identifier pour interpréter (P1).</p>	<p>Jury technique CYNODEX :</p> <p>Epreuve de vérification de la mémorisation olfactive du chien, conforme à l'Arrêté du 31 mars 2023 portant organisation de la certification technique des équipes cynotechniques privées en recherche des explosifs (par le CYNODEX).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une non-détection d'explosif sur la ligne ouvre le droit à un test de rattrapage sur le même explosif, réalisé à la fin de l'épreuve de vérification de la mémorisation. - Une seconde non-détection d'explosif avant la fin de l'épreuve fait perdre le bénéfice du test de rattrapage et entraîne l'élimination immédiate de l'équipe cynotechnique. - Lors du test de rattrapage, si le chien ne détecte pas l'explosif ou fait un faux marquage, l'équipe cynotechnique est éliminée et ne peut pas poursuivre les autres épreuves de certification technique. 	<p>Le maître-chien stimule son chien par la motivation, la récompense, le renforcement ou la punition, utilisés avec pertinence.</p> <p>Il observe son chien pour anticiper tout signe de fatigue et le préserver des tâches à accomplir.</p> <p>Le chien détecte la matière lors de son passage sur la ligne (nombre de passage par ligne limité à 2) sans aller-retour sur la ligne.</p> <p>Le marquage est caractérisé par un changement de comportement et un positionnement passif du chien (assis, couché, fixe debout).</p> <p>Le maître-chien confirme aux examinateurs le support marqué par le chien.</p> <p>Le maître-chien récompense son chien conformément aux consignes des examinateurs.</p> <p>La récompense est réalisée à bonne distance de l'objet sans contact du jouet avec le sol ni avec l'objet lui-même.</p> <p>Le maître-chien contextualise la ou les caches piégées, donne les informations utiles à transmettre au déminage et le danger immédiat éventuellement constaté au cours de celle-ci avec précision, pertinence et complétude.</p> <p>...</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
(3A suite)		<p>Jury technique CYNODEX :</p> <p>Epreuve de vérification de la mémorisation olfactive du chien, conforme à l'Arrêté du 31 mars 2023 portant organisation de la certification technique des équipes cynotechniques privées en recherche des explosifs (par le CYNODEX).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une non-détection d'explosif sur la ligne ouvre le droit à un test de rattrapage sur le même explosif, réalisé à la fin de l'épreuve de vérification de la mémorisation. - Une seconde non-détection d'explosif avant la fin de l'épreuve fait perdre le bénéfice du test de rattrapage et entraîne l'élimination immédiate de l'équipe cynotechnique. <p>...</p>	<p>...</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées : le chien ne mord pas, ne gratte pas, ne déplace pas les supports, les bagages et les couvercles ;</p> <p>La chute d'un couvercle, ou une action sur la cache susceptible de déclencher le dispositif de piégeage n'est pas provoquée.</p> <p>Aucune matière explosive à rechercher n'est détectée.</p> <p>Tout objet qui présente, par sa forme, sa constitution ou une inscription, un risque sérieux de contenir un objet explosif ou de représenter un péril d'une autre nature est détecté.</p> <p>Aucun faux troisième marquage du chien n'est observé.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
3B - Agir en binôme dans le cadre strictement réglementaire de l'entraînement à la recherche de matières explosives.	Garder son chien à l'écart de toute envie de recherche sur des personnes pour rester dans le cadre strictement professionnel et réglementaire de recherche de matières explosives (P1).	<p>...</p> <p>- Lors du test de rattrapage, si le chien ne détecte pas l'explosif ou fait un faux marquage, l'équipe cynotechnique est éliminée et ne peut pas poursuivre les autres épreuves de certification technique.</p>	Le chien recherche exclusivement des traces et indices de matières explosives sur des objets, jamais sur des personnes.
	Appliquer les règles de sécurité applicables au maniement des matières explosives lors des entraînements réglementaires		L'attitude de l'agent, et de son binôme, dans les exercices qui lui sont proposés, dans les phases de préparation comme lors de l'examen, atteste qu'il effectue avec précaution ses gestes, dans le respect des règles de sécurité, et qu'il tient compte de la dangerosité des matières explosives utilisées.
	Agir en sécurité de son binôme et d'autrui en cas d'incident lors des entraînements au maniement d'explosifs ou de matières explosives		L'attitude de l'agent, et de son binôme, dans les exercices qui lui sont proposés, dans les phases de préparation comme lors de l'examen, et notamment lors des situations qui ne se déroulent pas comme prévu, atteste qu'il garde son sang-froid et effectue avec pertinence ses gestes, dans la maîtrise des règles de sécurité, et qu'il a bien pris conscience de la dangerosité des matières explosives utilisées.
<p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se préparer avec son chien aux situations et aux activités de sécurité privée visant à recherche des matières explosives - Entraîner son chien aux interventions en présence d'un potentiel risque d'explosif. 			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité 4 : Pratiquer la recherche de matières explosives par l'application des méthodes appropriées, la conduite du binôme lors des missions de recherche de matières explosives par la bonne application des protocoles de sécurisation sur des objets délaissés et dans des zones délimitées.			
4A - Mettre en place un périmètre d'intervention	Participer efficacement à la sécurisation d'une zone dans le respect des protocoles de recherche d'explosifs : - dans les espaces ouverts au public - dans les espaces privés - dans les espaces confinés - dans les transports publics ferroviaires pour garantir la sécurité des équipes et des populations impliquées (P2).	Jury technique CYNODEX : Epreuve de sécurisation d'une zone de recherche conforme à l'Arrêté du 31 mars 2023 portant organisation de la certification technique des équipes cynotechniques privées en recherche des explosifs (par le CYNODEX) :	L'agent repère les espaces intérieurs des bâtiments concernés. Il s'est bien assuré que son intervention est conforme au cadre réglementaire de l'arrêté du 1 février 2023 relatif aux procédures d'intervention applicables (espace et temps). Il cherche à repérer tout éléments dangereux ou suspect l'obligeant à transférer le traitement des opérations aux forces de l'ordre Il attend la fin de la délimitation du périmètre pour intervenir et surveille qu'aucune personne ou qu'aucun objet n'y pénètre à aucun moment. Il prend attache et communique avec le référent qui le guide vers les lieux de l'intervention et l'assiste. L'agent effectue sa reconnaissance visuelle en bonne relation avec le référent. L'agent veille à ne jamais rentrer en contact direct ou indirect avec l'objet suspecté. L'agent peut commencer à effectuer sa mission avec son binôme.
	S'intégrer dans le schéma global de coordination mis en place avec les autres agents de sécurité, les forces de l'ordre et les éventuels services de déminage (P2).		

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4B - Pratiquer la recherche de matière explosives sur un objet délaissé	<p>Opérer après l'intervention préalable des forces de l'ordre dans la recherche du propriétaire, les raisons de l'abandon et la qualification non volontaire de l'objet délaissé ou tout indice supposant un élément suspect ou dangereux pour respecter scrupuleusement de la procédure d'intervention et avoir obtenu le « feu vert ».</p> <p>Rechercher tout indice laissant supposer la présence d'explosifs, par une reconnaissance visuelle préalable.</p> <p>Veiller à ce que le chien n'ait qu'un contact superficiel de la truffe et proscrire toute autre contact plus marqué du chien (morsure, bourrage et grattage).</p> <p>Repérer tout signe du chien : marquage, éléments suspects ou dangereux pour effectuer immédiatement un compte rendu verbal au donneur d'ordre et se mettre en retrait, en dehors du périmètre à disposition des équipes de déminage prévenues.</p> <p>Veiller tout au long de la mission ou de l'intervention à la sécurité du binôme en cas d'environnement douteux, de danger estimé pour lui ou pour son chien et se mettant en sécurité avec compte rendu verbal au donneurs d'ordre et compte rendu écrit sans délai.</p>	<p>Jury technique CYNODEX :</p> <p>Epreuve pratique de recherche et détection dans un objet délaissé tirée au sort, conforme à l'Arrêté du 31 mars 2023 portant organisation de la certification technique des équipes cynotechniques privées en recherche des explosifs (par le CYNODEX) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une non-détection d'explosif dans un objet délaissé ouvre le droit à un test de rattrapage sur le même explosif réalisé à la fin de l'épreuve. - Une seconde non-détection d'explosif avant la fin de l'épreuve fait perdre le bénéfice du test de rattrapage et entraîne l'élimination immédiate de l'équipe cynotechnique. - Lors du test de rattrapage, si le chien ne détecte pas l'explosif ou fait un faux marquage, l'équipe cynotechnique est éliminée. 	<p>Le maître-chien confirme aux examinateurs que l'objet est piégé ou pas.</p> <p>Le marquage est caractérisé par un changement de comportement et un positionnement passif du chien (assis, couché, fixe debout).</p> <p>Le maître-chien récompense son chien conformément aux consignes des examinateurs.</p> <p>La récompense est réalisée à bonne distance de l'objet sans contact du jouet avec le sol ni avec l'objet lui-même.</p> <p>Le maître-chien contextualise la ou les caches piégées, donne les informations utiles à transmettre au déminage et le danger immédiat éventuellement constaté au cours de celle-ci avec précision, pertinence et complétude.</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées : le chien ne mord pas, ne gratte pas, ne déplace pas les supports, les bagages et les couvercles ;</p> <p>La chute d'un couvercle, ou une action sur la cache susceptible de déclencher le dispositif de piégeage n'est pas provoquée.</p> <p>Aucune matière explosive à rechercher n'est détectée.</p> <p>Tout objet qui présente, par sa forme, sa constitution ou une inscription, un risque sérieux de contenir un objet explosif ou de représenter un péril d'une autre nature est détecté.</p> <p>Aucun faux second marquage du chien n'est observé.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4C - Pratiquer la recherche de matière explosives dans le cadre d'une sécurisation de zone	<p>Opérer après l'intervention préalable des forces de l'ordre effectuant une fouille préventive d'une zone en amont d'un événement laissant supposer qu'un élément suspect ou dangereux est susceptible d'y être découvert, pour respecter scrupuleusement de la procédure d'intervention et avoir obtenu le « feu vert ».</p> <p>Intervenir après la mise en place du périmètre de sécurité et surveiller que personne ne puisse plus y accéder.</p> <p>Rechercher tout indice laissant supposer la présence d'explosifs, par une reconnaissance visuelle préalable.</p> <p>Veiller à ce que le chien n'ait qu'un contact superficiel de la truffe et proscrire toute autre contact plus marqué du chien (morsure, bourrage et grattage).</p> <p>Repérer tout signe du chien : marquage, éléments suspects ou dangereux pour effectuer immédiatement un compte rendu verbal au référent du donneur d'ordre et se mettre en retrait, en dehors du périmètre à disposition des équipes de déminage prévenues.</p> <p>Veiller tout au long de la mission ou de l'intervention à la sécurité du binôme en cas d'environnement douteux, de danger estimé pour lui ou pour son chien et se mettant en sécurité avec compte rendu verbal au donneurs d'ordre et compte rendu écrit sans délai.</p>	<p>Jury technique CYNODEX :</p> <p>Epreuve de sécurisation d'une zone de recherche conforme à l'Arrêté du 31 mars 2023 portant organisation de la certification technique des équipes cynotechniques privées en recherche des explosifs (par le CYNODEX) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une non-détection d'explosif dans une mise en situation ouvre le droit à un test de rattrapage sur le même explosif. - Une seconde non-détection d'explosif avant la fin de la mise en situation fait perdre le bénéfice du test de rattrapage et entraîne l'élimination immédiate de l'équipe cynotechnique. - Lors du test de rattrapage, si le chien ne détecte pas l'explosif ou fait un faux marquage, l'équipe cynotechnique est éliminée. - Lors de ce test, si le chien détecte l'explosif, l'équipe cynotechnique poursuit l'épreuve de sécurisation de zone et pourra bénéficier dans les mêmes conditions d'un second test de rattrapage pour l'une des autres mises en situation. 	<p>Le marquage est caractérisé par un changement de comportement et un positionnement passif du chien (assis, couché, fixe debout).</p> <p>Il est confirmé par le maître-chien.</p> <p>Le maître-chien récompense son chien conformément aux consignes des examinateurs.</p> <p>Les récompenses sont faites à distance de l'objet ou de la cache piégée sans contact du jouet avec le sol ni avec l'objet lui-même.</p> <p>Le maître-chien contextualise la ou les caches piégées, donne les informations utiles à transmettre au déminage et le danger immédiat éventuellement constaté au cours de celle-ci avec précision, pertinence et complétude.</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées : le chien ne mord pas, ne gratte pas, ne déplace pas les supports, les bagages et les couvercles ;</p> <p>La chute d'un couvercle, ou une action sur la cache susceptible de déclencher le dispositif de piégeage n'est pas provoquée.</p> <p>Aucune matière explosive à rechercher n'est détectée.</p> <p>Tout objet qui présente, par sa forme, sa constitution ou une inscription, un risque sérieux de contenir un objet explosif ou de représenter un péril d'une autre nature est détecté.</p> <p>Aucun faux troisième marquage du chien n'est observé.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
4D - Utilise les qualités sensorielles du chien, observe et interprète les réactions du chien lors d'une ronde ou d'une détection, d'un cheminement ou d'une opération de sécurisation des biens et des personnes, de jour comme de nuit.	<p>Mener son chien pour lui permettre d'utiliser l'ensemble de ses qualités sensorielles : olfactives, visuelles, ...</p> <p>Observer toute attitude, tout comportement de nature à éclairer sur l'existence d'un objet ou d'une substance, leur nature, afin de confirmer ou d'infirmier toute dangerosité liée à un risque de présence de matières explosives.</p> <p>Interpréter le comportement du chien, ses réactions, un marquage, quel que soit l'environnement et le moment (jour ou nuit).</p>	<p>Jury technique CYNODEX :</p> <p>Epreuve de vérification de la mémorisation olfactive du chien, conforme à l'Arrêté du 31 mars 2023 portant organisation de la certification technique des équipes cynotechniques privées en recherche des explosifs (par le CYNODEX).</p>	<p>L'agent a su faire détecter les matières explosives présentes dans les mises en situations, en expliquant les attitudes de son chien, quelles que soient les contextes proposés.</p> <p>Toutes les qualités sensorielles du chien sont utilisées et interprétées avec pertinence dans les différentes situations rencontrées de jour comme de nuit.</p>
<p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparer son chien aux situations et aux activités de sécurité privée visant à recherche des matières explosives - Garder autorité, contrôle et maîtrise de son chien en toutes circonstances - Faire intervenir son chien de manière appropriée et réglementaire y compris en présence d'un potentiel risque d'explosif. 			